



# Les emplois exportables

Un médecin à Bangalore (Inde) analyse une radiographie avec un confrère aux États-Unis.

*David T. Coe*

**L**A CHINE et, plus récemment, l'Inde s'imposent comme de grandes puissances commerciales, tandis qu'émerge une nouvelle forme de commerce mondial — la délocalisation technologiquement assistée — qui touche en particulier les emplois que l'on pensait à l'abri de la concurrence internationale.

La forte hausse de la part de la Chine et de l'Inde dans les exportations mondiales (graphique 1) sont qualifiées d'évolutions majeures de l'économie internationale et influent sur l'emploi, les salaires et la production dans les pays développés. La délocalisation, qui consiste à externaliser vers d'autres pays la production des intrants intermédiaires, y compris des services, pourrait avoir des effets durables sur le chômage, les salaires relatifs et la sécurité de l'emploi dans les pays avancés.

La plupart des économistes et des décideurs pensent que cette accélération récente de la mondialisation aura des effets positifs à long terme, pour les pays avancés et les pays émergents avec lesquels ils commercent. À court terme, toutefois, surtout là où les marchés du travail sont peu flexibles, des perturbations importantes pourraient survenir. En outre, le nombre considérable d'emplois «sous-traitables» expose à la concurrence mondiale de nouveaux groupes de travailleurs qui pourraient céder aux sirènes protectionnistes défendant des intérêts catégoriels.

Les délocalisations récentes dans le secteur des services aux entreprises font débat dans

les pays avancés. Aux États-Unis, deux thèses s'affrontent, dont les tenants sont Gregory Mankiw, économiste à Harvard, et Alan Blinder, économiste à Princeton.

En 2004, alors qu'il présidait le Council of Economic Advisers (CEA) des États-Unis, Mankiw considérait les délocalisations comme un «plus» à long terme, dont les effets n'étaient pas fondamentalement différents de ceux des échanges classiques de biens. Pour Blinder, membre du CEA sous la présidence Clinton et ancien vice-président de la Réserve fédérale, le débat ne porte pas tant sur les avantages élémentaires de la délocalisation que sur la question de savoir si ce phénomène et l'arrivée de la Chine et de l'Inde sur la scène économique mondiale constituent un événement ou relèvent de la simple routine. Blinder (2007) choisit la première option, estimant que ces évolutions modifieront substantiellement la structure industrielle et la nature des emplois, ainsi que les salaires, la sécurité de l'emploi, la rotation de la main-d'œuvre et, au moins à court terme, l'emploi et le chômage.

Le rôle — majeur ou plus banal — des délocalisations dépend de plusieurs facteurs : le nombre d'emplois déjà «perdus», le nombre d'emplois éventuellement menacés, le rythme de création de nouveaux emplois, l'incidence potentielle sur le revenu et la sécurité d'emploi de diverses catégories de travailleurs ainsi que la durée et les difficultés prévisibles de la transition.

**La délocalisation des emplois de services à l'étranger pourrait influencer sur les économies des pays industrialisés et sur leur perception de la mondialisation**

## La menace des délocalisations

Les données objectives sur le nombre d'emplois que les délocalisations ont réellement fait perdre aux pays avancés sont rares, mais la fourchette est estimée à environ 0,3–0,7 % de l'emploi total aux États-Unis et dans les pays européens pour lesquels on dispose d'estimations (Baldwin, 2006). Toutefois, divers éléments montrent aussi que les délocalisations d'emplois de services augmentent régulièrement depuis quelques années.

Dans les services, les emplois susceptibles d'être affectés sont plus nombreux. D'après Van Welsum et Vickery (2005), en 2003, environ 20 % des emplois de l'UE, de l'Australie, du Canada et des États-Unis étaient potentiellement visés par la délocalisation des services permise par les technologies de l'information et des communications. Blinder donne une fourchette plus élevée pour les États-Unis (22–29 %). D'autres études avancent aussi des chiffres élevés.

Dans le débat public, on tend à confondre le nombre d'emplois de services exposés à la concurrence internationale et les pertes d'emplois réelles. Implicitement, on postule que les pays industrialisés n'auront pas d'avantages comparatifs dans les secteurs nouvellement exposés, c'est-à-dire qu'ils ne feront que délocaliser des emplois et n'en attireront aucun. Pourtant, les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays avancés sont exportateurs nets de services et, dans la majorité des cas, le solde positif s'accroît depuis quelques années. Il est possible que les pays avancés attirent plus d'emplois qu'ils n'en délocalisent. En outre, les gains de productivité des entreprises délocalisatrices pourraient leur permettre d'embaucher davantage avec, au final, une création nette d'emplois. Au Royaume-Uni, par exemple, les sociétés importatrices de services voient leurs effectifs augmenter plus vite que les autres (Hijzen *et al.*, 2007).

## Revenus et sécurité de l'emploi

Une des questions clés est de savoir si l'impact de la délocalisation sur les salaires relatifs différera de celui qu'elle a eu au cours des précédents épisodes de la mondialisation. Il est plus probable qu'elle aura une incidence majeure dans les pays avan-

cés si elle pèse sur les revenus des travailleurs moyennement et hautement qualifiés (dont beaucoup n'avaient pas encore subi la concurrence internationale) et non sur les salaires des travailleurs peu qualifiés, que le progrès technique avait tendance à réduire par le passé en valorisant les qualifications. Les exemples de l'éventuelle pression à la baisse sur les salaires des travailleurs qualifiés foisonnent : des employés indiens interprètent les radiographies de patients soignés dans des pays avancés, créent des logiciels pour des entreprises de ces pays, préparent des formulaires fiscaux destinés aux contribuables de ces pays, etc. De plus, certaines tâches peu qualifiées (jardinage, ramassage des ordures, aide à la personne, etc.) ne sont pas, en l'état actuel de la technique, transférables. Dans ces branches-là, il semble donc peu probable que la délocalisation pèse sur les salaires.

Selon l'avantage comparatif dont dispose un pays, celui-ci délocalisera ou au contraire attirera des emplois de services hautement qualifiés, avec tous les effets connexes sur les revenus. Bien que certains services spécialisés soient de plus en plus délocalisés vers des villes indiennes comme Bangalore, il paraît probable que l'avantage comparatif d'économies émergentes comme la Chine et l'Inde résidera longtemps encore dans les tâches faiblement à moyennement spécialisées, compte tenu du défi formidable que représentent l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le relèvement des niveaux moyens d'éducation dans ces pays si peuplés.

D'une manière générale, les délocalisations ne semblent pas avoir un effet trop marqué sur les métiers spécialisés dans les pays avancés. Cela pourrait changer si, dans ces pays, l'on délocalisait effectivement les emplois très spécialisés susceptibles de l'être. Jusqu'à présent, les effets des délocalisations paraissent conformes à ce qu'indiquent les études plus générales, à savoir que la valorisation des qualifications induite par le progrès technique tend à peser sur la rémunération des travailleurs peu qualifiés.

La délocalisation peut aussi avoir une forte incidence sur la sécurité d'emploi effective et ressentie et sur le pouvoir de négociation des travailleurs. On le constate aux États-Unis, où les salariés des secteurs liés aux biens exportables se déclarent plus inquiets pour leur emploi. Évidemment, le sentiment d'insécurité augmentera si l'effet des délocalisations sur l'emploi est soudain et imprévisible, ce qui est souvent le cas.

## Une transition houleuse?

Divers facteurs macroéconomiques et structurels feront que la transition vers une délocalisation accrue soit harmonieuse ou extrêmement perturbante. Les politiques macroéconomique, commerciale et de change qu'adopteront la Chine, l'Inde et leurs partenaires industrialisés joueront un rôle majeur en déterminant le montant total et la configuration des soldes des transactions courantes à l'échelle mondiale. Les politiques structurelles comptent aussi car les pays où les marchés du travail et des produits sont flexibles, où les systèmes d'éducation et de formation sont de bonne qualité et où les politiques d'emploi et d'innovation sont efficaces s'adapteront plus facilement et plus vite aux problèmes et aux possibilités liés à l'intensification des échanges et des délocalisations.

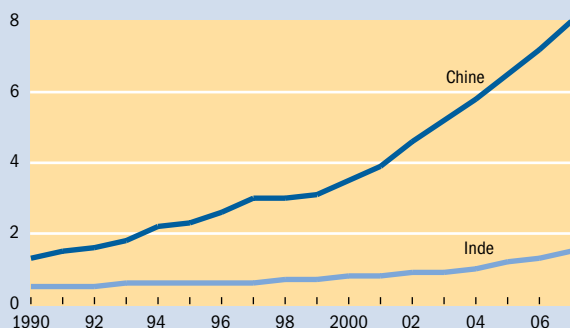
Le nombre réel de tâches qui deviendront exportables et le moment où elles commenceront à s'exporter dépendront aussi de la capacité de la Chine, de l'Inde et d'autres pays en

Graphique 1

### Une présence croissante

Depuis 1990, la part de la Chine dans les exportations mondiales a connu une hausse spectaculaire et celle de l'Inde s'est également accrue.

(pourcentage des exportations totales de biens et services)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

développement à se charger de ces tâches, jusque-là effectuées dans les pays avancés. En effet, il s'écoulera un certain temps avant que la Chine et l'Inde acquièrent un avantage comparatif dans des services plus sophistiqués. Pour inciter les entreprises étrangères à lui confier ces nouvelles tâches, l'Inde devra aussi améliorer ses infrastructures; de son côté, la Chine devra faire des progrès, notamment dans la maîtrise de l'anglais, les droits de propriété, le respect de la propriété intellectuelle et la primauté du droit. Ces transformations structurelles nécessiteront vraisemblablement une longue période de transition.

La transition dépendra également de l'évolution des salaires versés au groupe limité des travailleurs chinois et indiens possédant les qualifications requises. Certains éléments annoncent déjà une hausse des salaires réels ainsi que des pénuries de main-d'œuvre dans les régions côtières chinoises et à Bangalore. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'augmentation des salaires réels dans certaines régions clés amputera les avantages comparatifs respectifs de la Chine et de l'Inde et limitera le nombre de tâches que les pays développés leur sous-traiteront.

Une dernière question concerne le nombre d'autres pays en développement ou en transition qui deviendront des centres de délocalisation et la date de leur entrée en scène. Jusqu'à présent, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, d'Asie centrale et d'Amérique du Sud semblaient quasiment exclus du mouvement. Pour diverses raisons liées à la proximité géographique, culturelle et linguistique et au rôle sans équivalent des diasporas chinoise et indienne, les autres pays auront peut-être du mal à devenir des pôles de délocalisation aussi prospères que la Chine et l'Inde (Coe, 2007).

Plus la transition sera longue, moins elle risquera de créer des bouleversements. En tout état de cause, il est clair que le processus actuel d'intégration de la Chine et de l'Inde dans l'économie mondiale devrait avoir des effets durables sur la répartition des revenus et la sécurité de l'emploi dans les pays avancés.

## Mondialisation et inégalités

L'accélération de la mondialisation a coïncidé avec l'apparition, chez de nombreux travailleurs des pays industrialisés, du sentiment que les inégalités économiques ne cessent de se creuser. Les causes du phénomène ne sont pas parfaitement comprises, mais les études empiriques attestent que les avancées technologiques privilégiant les emplois qualifiés ont plus concouru à une dispersion accrue des salaires que la mondialisation, qui ne serait qu'une conséquence du progrès technique (FMI, 2007).

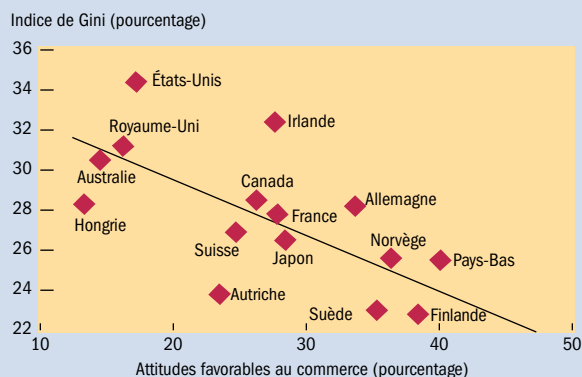
Bien que l'accentuation des inégalités soit assez générale, elle est particulièrement notable dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Australie. Elle apparaît souvent comme très prononcée dès que l'on compare les revenus les plus élevés et ceux du reste de la population. Aux États-Unis, par exemple, les inégalités de revenus sont à certains égards plus marquées qu'elles ne l'ont jamais été depuis les années 20. Outre la main-d'œuvre peu qualifiée, la contraction des salaires réels concerne également les travailleurs ayant un niveau d'études relativement élevé (Aldonas, Lawrence, and Slaughter, 2007).

Le fait que l'accélération de la mondialisation ait coïncidé avec la montée des inégalités a des effets non négligeables sur

Graphique 2

## Inégalités et perception du commerce

Dans les pays industriels, plus l'inégalité des revenus augmente, moins les attitudes envers le commerce sont positives.



Sources : Förster and Pearson (2002); International Survey Programme (2007).

Note: L'indice de GINI est une mesure de l'inégalité des revenus. À 0, il y a égalité parfaite (tout le monde a le même revenu); à 100, il y a inégalité totale (une personne a tout le revenu). Ici, l'indice de GINI remonte au milieu des années 90. Les attitudes envers le commerce proviennent d'une enquête de 2003.

l'opinion publique. Les électeurs dont les revenus stagnent alors que la mondialisation dope les revenus de quelques privilégiés peuvent se considérer comme des exclus, voire des victimes de cette évolution. Ils peuvent en avoir l'impression même s'ils estiment, à juste titre, que c'est la technologie qui est à l'origine des baisses de revenus car l'intensification des échanges peut être la manifestation la plus évidente du progrès technique. En outre, les électeurs peuvent influencer sur les politiques susceptibles de freiner, d'arrêter voire d'inverser le processus de mondialisation, mais il leur est largement impossible de modifier le rythme du progrès.

Dans de nombreux pays, les sondages montrent une étroite corrélation entre la situation économique relative d'une personne et sa perception du commerce mondial (graphique 2). Selon Aldonas, Lawrence et Slaughter (2007), par exemple, les Américains deviennent protectionnistes parce que leurs revenus stagnent ou diminuent et non pas parce qu'ils méconnaissent les effets positifs de la mondialisation. Ils considèrent donc que les gains de ceux qui profitent de la libéralisation des échanges sont supérieurs aux pertes de ceux qu'elle pénalise. Mais la libéralisation ne leur semble bénéfique pour la nation tout entière que si les perdants sont dédommagés, ce qui est rare.

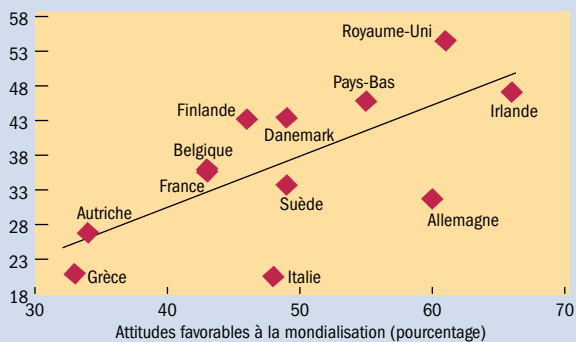
En matière de politique économique, l'impact majeur de l'émergence de la Chine et de l'Inde et des délocalisations accrues tient peut-être au fait que ces phénomènes coïncident avec le sentiment d'une aggravation généralisée des inégalités économiques dans de nombreux pays avancés. Le nombre élevé d'emplois délocalisables expose à la concurrence internationale de nouvelles catégories de travailleurs intellectuels qui peuvent être nombreux à s'engager dans l'action politique. Si un grand nombre de travailleurs estiment que leurs emplois risquent d'être délocalisés et que les bénéfices de la mondialisation sont répartis de manière inéquitable, ils pourraient devenir de plus en plus réceptifs aux discours protectionnistes des groupes de défense d'intérêts catégoriels.

Graphique 3

### Transfert de revenus et mondialisation

Dans la zone euro, plus les revenus sont redistribués aux 30 % les plus pauvres de la population, plus les attitudes envers la mondialisation sont positives.

(pourcentage de transfert de revenus aux 30 % les plus pauvres)



Sources : Förster and Pearson (2002); Commission européenne (2003).

Note : Les données sur le transfert des revenus datent du milieu des années 90; les attitudes envers la mondialisation proviennent d'une enquête de 2003.

### Obtenir un consensus

Les décideurs doivent veiller à ce que les retombées du commerce profitent au plus grand nombre et instaurer des mesures d'ajustement à caractère social pour les travailleurs lésés par la mondialisation et le progrès technique. Ils peuvent notamment améliorer l'éducation et la formation, mesure cruciale pour une adaptation réussie. Néanmoins, les effets à court terme peuvent être limités. Les réformes éducatives sont souvent difficiles à mettre en œuvre et ne produisent d'effets que lorsqu'une nouvelle génération d'étudiants arrive sur le marché du travail.

Le calendrier politique est ainsi fait que des mesures de redistribution destinées à compenser les travailleurs lésés ou marginalisés par la mondialisation peuvent largement contribuer à ce que les électeurs restent favorables à la participation de leur

pays à la mondialisation ou, au moins, n'exigent pas qu'il se retire de la course. Cela semble être le cas des pays de l'Union européenne : ceux où le degré de redistribution — mesuré par le pourcentage du total des prestations versé aux 30 % les plus pauvres de la population d'âge actif — est comparativement plus élevé sont aussi ceux où la mondialisation est la mieux perçue (graphique 3).

Bien que la nécessité de dédommager les laissés-pour-compte soit largement reconnue, on n'a guère étudié les moyens d'y parvenir avec le plus d'efficacité. La nature de la mondialisation évoluant depuis quelques années, le problème pourrait s'amplifier dans certains pays, car de plus en plus de travailleurs pourraient désormais se considérer comme des perdants de la mondialisation. Pour éviter des phénomènes de rejet, il faudra donc peut-être éviter de limiter les dédommagements aux seuls travailleurs qui perdent leur emploi à cause de la libéralisation du commerce mais les étendre aux tranches inférieures de revenus.

Toutefois, la redistribution aura des effets désincitatifs qui diminueront les gains économiques de la mondialisation. Par conséquent, il est essentiel de concevoir des dispositifs de redistribution efficaces pour maximiser les gains. Un pays qui établit un dispositif ne comportant pas trop d'obstacles au travail peut espérer de la mondialisation des avantages nets assez substantiels (Snower and Coe, 2008).

Il existe heureusement de bons mécanismes de redistribution : réductions d'impôt sur le revenu aux États-Unis, crédit d'impôt pour les familles actives au Royaume-Uni, etc. (OCDE, 2006). Mais ce n'est qu'un aspect du problème. Il faudrait également s'assurer que le montant total redistribué est suffisant pour que se dégage un consensus durable en faveur de la mondialisation. ■

David Coe est Conseiller principal au Département Asie et Pacifique du FMI.

Cet article s'inspire de Coe (2007) et a été rédigé quand l'auteur était professeur invité à l'OCDE.

### Bibliographie

Aldonas, Grant, Robert Lawrence, and Matthew Slaughter, 2007, "Succeeding in the Global Economy: A New Policy Agenda for the American Worker," *Financial Services Forum Policy Research Paper*, June.

Baldwin, Richard, 2006, "Globalization: the great unbundling(s)," *paper for the Finnish Prime Minister's Office, Economic Council of Finland, as part of EU Presidency, September*.

Blinder, Alan, 2007, "Offshoring: Big Deal, or Business as Usual?" *CEPS Working Paper No. 149 (Princeton, NJ: Princeton University)*.

Coe, David, 2007, "Globalisation and Labour Markets: Policy Issues Arising from the Emergence of China and India," *OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 63 (Paris: Organization for Economic Cooperation and Development)*.

Commission européenne, 2003, "Globalization," *Flash Eurobarometer No. 151b*.

FMI, 2007, *World Economic Outlook, October (Washington)*.

International Social Survey Programme, 2007, "National Identity."

Förster, Michael, and Mark Pearson, 2002, "Income Distribution and Poverty in the OECD Area: Trends and Driving Forces," *OECD Economic Studies, No. 34, p. 7–39 (Paris)*.

Hijzen, Alexander, Mauro Pisu, Richard Upward, and Peter Wright, 2007, "Employment, Job Turnover and Trade in Producer Services: Firm-Level Evidence," *University of Nottingham GEP Working Paper 2007/37, August*.

OCDE, 2006, *Boosting Jobs and Incomes: Policy Lessons from Reassessing the OECD Jobs Strategy (Paris)*.

Snower, Dennis, and David Coe, 2008, "Globalization Through Redistribution," *Kiel Institute for the World Economy Working Paper (forthcoming)*.

van Welsum, Desirée, and Graham Vickery, 2005, "Potential Offshoring of ICT-Intensive Using Occupations," *DSTI Information Economy Working Paper DSTI/ICCP/IE(2004)19/FINAL/ (Paris: Organization for Economic Cooperation and Development)*.

For references to additional papers, see Coe (2007).